# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN 16 SEPTEMBRE 1883. Entre les rues Bienville et Conti


## FEUILLETON

Commencé le 26 août.

### LE MARI DE MARGUERITE

ÉPISODE DE LA GUERRE

DU SUD CONTRE LE NORD

PAR

Madame S. de la Houssaye

[DES ATTAKAPAS]

Suite

Et, le couvrant encore de baisers, elle s'arracha de ses bras pour aller rejoindre le juge Tucker dans la voiture où il l'attendait.

Le voyage fut délicieux. Marguerite s'étonnait de tout; tout était nouveau, charmant à ses yeux. Les voyageurs qui se trouvaient dans les chars avec elle, souriaient en voyant son enthousiasme si bien exprimé par ses regards et ses paroles.

Ils arrivèrent à New-York et notre petite voyageuse eut encore plus d'un sujet d'extase et d'admiration. Elle ne se fatiguait jamais, elle ne s'ennuyait jamais; ses joues avaient recouvré leur éclat et ses yeux leur vivacité, et elle paraissait pleine de vie et de santé après un voyage qui aurait abattu plus d'une autre jeune fille.

Le juge Tucker resta deux jours à New-York pour y terminer les affaires qui l'y avaient appelé, puis, il conduisit miss Mc Vane au Musée, aux magasins brillants de nouveautés, d'objets de prix, au travers des rues toutes bordées de palais magnifiques. Le dernier soir qu'il resta à New York, il la mena à l'Académie de musique pour entendre Lucrèce Borgia.

Aucun mot ne peut exprimer l'extase de Marguerite pendant cette soirée! Oh! vivre à New York! y demeurer pour toujours, devenait son rêve le plus cher! Mieux valait, mille fois, être une des pauvres balayeuses des rues de la noble cité que d'être la riche héritière du triste domaine de Mc Vane.

Avant d'aller se coucher ce soir là, Marguerite écrivit une longue lettre à son grand-père, lui racontant, avec son exaltation habituelle, tout ce qu'elle avait vu et admiré.

Le lendemain, le juge et sa jeune protégée prirent le chemin de fer et s'embarquèrent dans le char princier qui devait les conduire à Boston.

Le temps était beau et clair et la jeune Virginienne s'amusait à regarder le panorama qui courait devant ses regards. La matinée se passa, l'on était près de la dernière station qui les séparait de Boston, la nuit s'approchait et la plupart des voyageurs commençaient à s'assoupir, lorsque,.... tout à coup,.... une terrible commotion se fit sentir, puis des cris, un tumulte affreux lui succédèrent. Marguerite entrevit, entendit tout cela comme dans un songe.

Quand elle revint à elle, elle s'aperçut qu'elle était hors des chars, en pleine campagne. Elle ne vit rien d'abord que le ciel étoilé au dessus de sa tête; mais lorsqu'elle releva ses paupières alourdies, elle aperçut le visage d'un étranger, elle sentit le vent glacé qui la frappait en pleine figure, et faisant un léger mouvement qui lui arracha un cri de douleur, elle rencontra, comme au travers d'un voile, les traits pâles et inquiets du juge Tucker et elle l'entendit demander à un homme agenouillé à côté d'elle:

—Est-elle en danger, docteur?

—Son bras gauche est cassé, répondit le médecin, il faut qu'on la porte immédiatement à la maison la plus rapprochée.

—Portez la chez ma mère, dit la personne qui soutenait la tête de Marguerite; c'est tout à côté, et ma mère est une excellente garde-malade.

—Tu as raison William, répondit le docteur, elle ne peut être mieux que chez ta mère. Vous, garçons, ajouta-t-il, en s'adressant à un groupe de personnes qui les entouraient, courez chercher un matelas chez madame Gray et dites-lui que nous lui amenons une blessée.

Cinq ou six individus s'empressèrent d'obéir et, l'instant d'après on soulevait la jeune fille pour la déposer sur le matelas qu'on venait de porter, mais, malgré toutes les précautions qui furent prises, elle sentit une horrible douleur s'emparer de tout son être, elle jeta un cri d'agonie et s'évanouit.

Elle ne revint à elle que pour se trouver couchée dans un lit bien blanc, dans le salon du cottage de madame Gray. La bonne femme elle-même, tout effrayée, tout attendrie, se penchait sur la jeune blessée et lui frottait le visage et les mains avec de l'eau de Cologne.

—Que lui est-il arrivé, docteur? demanda-t-elle; est-elle en danger? est-elle blessée?

—Rassurez-vous, chère madame, répondit le médecin. Il n'y a pas le moindre danger dans sa blessure; dans deux ou trois semaines, il n'y paraîtra plus. Lizzie, ma chère, allez me chercher de l'eau chaude et quelques bandes de forte toile, voulez vous?

Lizzie Gray, grande fille, aux joues rouges, aux mains et aux bras potelés, à la chevelure noire, s'empressa de quitter la chambre, suivie de son frère et de ceux qui avaient aidé à transporter la jeune fille. Le docteur, le juge Tucker et madame Gray restèrent seuls près de Marguerite.

Notre héroïne avait entrevu et entendu tout ce qui précède comme on voit et entend à demi endormie. Lorsque le docteur commença l'opération de remettre le bras cassé, elle retomba dans un profond évanouissement qui dura tout le temps employé à rajuster le membre disloqué. Quand tout fut terminé, le médecin lui-même commença à employer les restoratifs.

—Il faudra bien prendre soin de cette enfant, madame Gray, dit il en frottant de toutes ses forces les mains de la pauvre évanouie. Il ne faut pas que la fièvre survienne, si nous pouvons l'empêcher; ce serait fort dangereux, vous le savez comme moi. Suivez mes directions, à la lettre, et avec l'aide de la Providence, de la vôtre et de celle de Lizzie, nous réussirons, je l'espère, à renvoyer cette jeune demoiselle chez elle avant longtemps et en bonne santé.

—A propos, monsieur, ajouta-t-il en se retournant vers le juge Tucker, puis-je vous demander le nom de ma malade? Vous m'avez dit que ce n'était point votre fille.

—C'est miss Marguerite Mc Vane, de Mc Vane Hall, en Virginie, répondit le juge avec emphase, je l'accompagnais dans une visite à Boston. Son grand-père est immensément riche et toutes les dépenses qui seront faites, toutes les peines qu'on se donnera pour elle, seront largement récompensées et payées au poids de l'or.

Le juge fit ce petit discours d'un air important qui en aurait imposé à tout autre qu'à un docteur de la Nouvelle-Angleterre. Quant à celui qui se tenait debout près du lit de Marguerite, il écouta tranquillement ce qui venait de lui être dit et répondit plus tranquillement encore:

—C'est bien, très bien! j'ai toujours entendu vanter la générosité des richards de la Virginie. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour cette jolie demoiselle, n'est-ce pas, madame Gray... Ah! elle ouvre les yeux....

En effet, les grands yeux de Marguerite, dépourvus d'expression, se promenaient autour d'elle. Le juge Tucker se pencha vers elle.

—Marguerite! mon enfant! lui dit-il, comment vous trouvez-vous?

Elle le reconnut et lui sourit faiblement. Puis, ses regards se portèrent de nouveau autour d'elle, cherchant à reconnaître le lieu où elle se trouvait et les personnes qui l'entouraient.

—Où suis-je? demanda-t-elle d'une voix faible.

—Au milieu d'amis qui prendront bien soin de vous, mon enfant, répondit le juge. Ne parlez pas.... Je vais vous dire tout ce qui est arrivé. Le char dans lequel nous nous trouvions a été renversé.... vous avez été blessée.... pas dangereusement, Dieu merci! Seulement un bras cassé.... Nous vous avons transportée ici, chez cette brave dame qui promet de vous soigner comme si vous étiez sa fille.

—Oh! bien certainement, dit madame Gray, en caressant doucement la main de la jeune fille.

—Et maintenant, mademoiselle, il faut essayer de dormir, dit le docteur en s'avançant et en approchant une potion des lèvres de la malade. C'était un narcotique; elle but sans observation, sans même savoir ce qu'elle faisait et tomba bientôt dans un profond sommeil.

Le juge et le médecin quittèrent la chambre en même temps. Pendant que le docteur donnait ses dernières instructions à madame Gray, monsieur Tucker fit quelques pas sur la galerie. Son regard tomba en plein sur le fils de la veuve qui, appuyé à l'un des pilliers, regardait la lune claire et brillante tout en fumant tranquillement une petite pipe de terre. Le juge s'avança vers lui:

—Y a-t-il un hôtel dans les environs? demanda-t-il, je voudrais rester dans le canton jusqu'à ce que miss Mc Vane soit hors de danger.

William tira sa pipe de sa bouche et répondit poliment:

—Oui, monsieur, il se trouve un hôtel à un demi-mille d'ici. Voulez-vous que je vous y conduise?

—Je vous remercie, mon garçon, et j'accepte votre offre.

Ils se mirent en route aussitôt et l'écho de leurs pas qui résonnait sur la route toute pavée de branches sèches, était le seul bruit qui se faisait entendre autour d'eux.

—Quel accident malheureux! dit enfin le juge Tucker comme s'il se parlait à lui-même.

—Oh! oui, bien malheureux, observa le jeune guide avec émotion. Mais, après tout, le malheur aurait pu être plus grand encore. Cette jeune demoiselle n'est pas en grand danger? n'est-ce pas, monsieur?

—J'espère que non, à moins que la fièvre.... mais, je n'aime pas à y penser... ce serait trop terrible!.... En tout cas, je resterai près d'elle, jusqu'à ce que toute crainte de danger ait disparu.

—Ses amis seront bien malheureux quand ils apprendront son accident.

—Oui, mais ils ne l'apprendront point.... pour le moment au moins. Si elle se rétablit promptement comme le docteur l'assure, il est inutile de leur parler de cette aventure. Pauvre petite Marguerite!

Le juge virginien et le jeune fermier de la Nouvelle-Angleterre demeurèrent silencieux pendant le reste de la route. Ils semblaient tous deux en proie à de sombres réflexions. Ils arrivèrent bientôt à leur destination: une grande maison peinte en blanc, avec des portes et des volets verts. Un jardin potager s'étendait devant toute la devanture.

William Gray n'entra point. Il souhaita le bonsoir au juge et reprit le chemin de sa demeure.

En entrant dans la cuisine, il y trouva Lizzie qui, les manches retroussées, préparait le souper. Le poêle était rouge, et une odeur appétissante de thé chaud et de biscuits remplissait la cuisine. Le plancher de la chambre, peint en jaune et recouvert d'un sable bien fin et bien blanc, était d'une propreté ravissante et les deux rangées de ferblancs posés sur des étagères le long du mur, vous faisaient mal aux yeux par leur éclat. La table était mise: une nappe d'une blancheur éblouissante la recouvrait et, sur cette nappe s'étalaient des piles de biscuits dorés, des tartes aux pommes et autres friandises préparées par l'industrieuse Lizzie.

—Tu dois avoir faim, William, dit-elle à son frère, il est huit heures, le pain est presque aussi noir que tes bottes et le thé bout depuis une heure. Ne le sens-tu pas?

—Où est ma mère? demanda William en s'asseyant dans le fauteuil rembourré de la veuve.

—Par exemple! il faut avouer que voilà une drôle de question.... et où veux-tu qu'elle soit, si ce n'est auprès de cette pauvre jeune demoiselle? Pauvre enfant! comme elle est jolie et mignonne! Ses cheveux sont aussi doux que de la soie! et quelle robe! quels bijoux! il faut qu'elle soit bien riche pour porter de si belles choses en voyage.

—Certainement qu'elle est riche, répondit William Gray. Allons, Lizzie, dépêche-toi et donne nous à souper. A propos, comment le vieux monsieur a-t-il dit que s'appelait cette demoiselle?

—Mademoiselle Marguerite Mc Vane, de Mc Vane Hall! N'est-ce pas que ça sonne bien? C'est un grand nom, hein William? Comme elle doit être heureuse! Si jolie! si riche! et des boucles d'oreilles qui brillent à vous faire mal aux yeux.... et des bagues comme je n'en ai jamais vu de pareilles....

—Tout cela est magnifique et digne d'envie, j'en conviens, dit William en s'asseyant philosophiquement devant son souper. Mais Lizzie, n'oublie pas que les commandements de Dieu nous défendent d'envier le bien du prochain. Dis-moi, petite sœur, Charley Byrn vient-il ce soir?

—Je n'en sais rien, répondit la grosse Lizzie en rougissant, et de plus, je m'occupe fort peu de monsieur Byrn. Mais vous, William, je croyais que vous aviez promis d'aller passer la soirée avec May Byrn. L'avez-vous oublié?

William se leva en souriant.

—Vas-tu veiller cette nuit auprès de la jeune demoiselle? Lizzie, demanda-t-il.

—Certainement, répondit-elle.

—Alors j'irai chercher May pour qu'elle te tienne compagnie. Mais j'entends le pas de Charley à la porte.

Les roses des joues de Lizzie devinrent écarlates lorsqu'un jeune fermier de bonne mine, à la figure franche et gaie entra dans la cuisine.

William tenait déjà son chapeau à la main et se disposait à sortir; il secoua cordialement la main du visiteur et lui dit en riant:

—Un service en vaut un autre, Charley; tu viens tenir compagnie à ma petite sœur, moi, je vais voir comment se porte la tienne.

### CHAPITRE VII

UNE CONVALESCENCE LENTE

L'accident de miss Mc Vane ne parut pas devoir avoir des suites bien sérieuses; avant la fin de la semaine, tout danger de fièvre avait disparu et notre petite héroïne avançait lentement, mais sûrement vers la convalescence. Ce mieux si prompt était dû à la forte constitution de l'enfant et, ensuite, aux soins continuels dont elle était l'objet. Madame Gray et sa fille étaient les garde-malades les plus assidues et les plus complaisantes qu'on se puissent imaginer; jour et nuit, l'une ou l'autre était près du lit de la jeune malade, lui portant tous les soins d'une mère et d'une sœur. Marguerite, encore pâle et faible aimait à reposer ses regards sur les traits calmes et sereins de la veuve Gray, à écouter sa voix douce et lente, toute imprégnée d'accents maternels et consolants.

Elle avait raconté sa simple histoire à notre héroïne: elle était née au Sud, y avait été élevée, s'y était mariée; puis son mari l'avait amenée à Franckfort, Kentucky, et là William et Lizzie étaient nés ainsi que trois autres enfants qu'ils avaient laissé endormis dans le cimetière de la petite ville. Puis, monsieur Gray était mort et la pauvreté et ses horreurs étaient venues assaillir la famille et alors William, à l'âge de dix huit ans, les avait quittées, elle et Lizzie, pour aller chercher du travail dans l'industrieuse Nouvelle Angleterre.

—Voilà quatre ans de cela, continua la veuve; mon pauvre garçon! Dieu seul peut dire tous les miracles de travail qu'il a opérés pour venir en aide à sa mère et à sa sœur. La Providence veillait sur lui comme elle le fait toujours pour les bons enfants. Au bout de trois ans, il a acheté cette ferme et nous envoyait chercher. J'ai bien regretté de quitter le Kentucky et les bons amis que j'y avais. Le Sud me sera toujours plus cher que tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Pourtant je n'ai pas le droit de me plaindre; bien au contraire! Je remercie Dieu tous les jours. Voilà une année que je suis ici et j'y vis heureuse et tranquille entre mes deux enfants.

Marguerite écoutait pensive ce simple récit, et le fils de la veuve prenait à ses yeux les proportions d'un héros de roman. Elle n'aurait, probablement, prêté qu'une demi attention aux louanges que madame Gray faisait de son fils si ce fils avait eu des cheveux blonds et un teint rousselé. Mais, il faut bien l'avouer; jamais corsaire n'avait possédé des yeux et des cheveux plus noirs, des dents plus blanches, enfin une beauté plus mâle, plus frappante que celle de William Gray. C'était, sauf les manières polies d'un jeune homme du monde, un vrai idéal de jeune fille. Marguerite ne l'avait aperçu qu'une ou deux fois; mais toute faible et malade qu'elle était elle avait bien cependant remarqué la taille noble et élancée du jeune fermier, son nez du grec le plus pur, ses cheveux noirs et lustrés, ses grands yeux pleins de feu; et, ces traits si remarquablement beaux, s'étaient photographiés dans l'imagination et dans le cœur de la romanesque enfant.

Le juge Tucker visitait tous les jours le cottage, aussi anxieux, aussi empressé que s'il eût été lui-même le grand-père de la jeune malade. Cependant, maintenant que tout danger était passé, il commença à penser sérieusement aux affaires qui l'avaient appelé au Nord.

—Vous voilà à peu près bien, ma chère enfant, dit-il un matin, et ma présence ne vous est plus nécessaire. Mes affaires sont des plus importantes et me rappellent immédiatement à New-York. Serez vous fâchée contre moi si je vous laisse, pour quelques jours de plus, dans la société de ces bonnes dames?

—Pas le moins du monde, répondit Marguerite. Madame Gray s'est montrée une mère pour moi et je serais bien ingrate si je refusais de rester près d'elle. Le docteur dit que je pourrai me lever la semaine prochaine. Partez, mon ami, ne négligez pas vos affaires à cause de moi.

—Merci, mon enfant! et maintenant, parlons de grand-papa: faut-il lui écrire et lui raconter votre accident? ou ne vaut-il pas mieux attendre jusqu'à ce que vous puissiez écrire vous même?

—Grand-papa serait d'une inquiétude mortelle si nous lui écrivions maintenant, répondit Marguerite; sa goutte l'empêcherait de partir immédiatement pour venir me voir et il se tourmenterait à en mourir. J'espère pouvoir lui écrire dans quelques jours car, grâce au ciel, ce n'est pas mon bras droit qui est cassé.

—Eh! bien je partirai demain pour New-York et, quand j'aurai terminé mes affaires, je reviendrai vous dire adieu et prendre vos commissions pour grand-papa; mais à propos, Marguerite, vous devriez aussi écrire à vos amis de Boston.

—Je ne leur écrirai pas du tout, répondit-elle avec une légère impatience, ils accourraient me voir et je ne veux voir personne avant d'être tout-à-fait rétablie. Ils ne m'attendent pas et n'éprouvent aucune inquiétude à mon sujet. Je suis très bien ici et j'y resterai jusqu'à ce que mon bras soit tout-à-fait bien

Le juge Tucker savait à qui il avait à faire et comprenait combien il était inutile de chercher à contrarier l'enfant gâtée. Aussi, il se leva pour lui dire adieu.

—Vous êtes bien sure que vous ne vous ennuierez pas trop? lui demanda-t il en prenant son charmant visage entre ses mains. Souvenez-vous qu'au moindre signe d'ennui, vous pouvez envoyer chercher Jérome.

Elle lui répondit par une petite moue mutine et un mouvement d'impatience. Puis au bout d'un moment:

—Adieu, juge, dit elle en lui présentant son front. N'oubliez pas de venir me voir avant de retourner à la Virginie.

Le juge promit tout ce qu'elle voulut et la quitta.

Ses affaires le retinrent une dizaine de jours à New-York et dès qu'il fut libre, il reprit le chemin du Massachusetts. Il arriva à la ferme pendant la dernière semaine de décembre; la lune était brillante, des milliers d'étoiles éclairaient la nuit et se réflétaient comme autant de diamants sur la neige amoncelée sur la route; un vent glacial vous frappait au visage, aussi le juge pressait-il le pas pour arriver à la porte du cottage qu'il apercevait à distance, tout illuminé.

Il était venu sur les chars, mais n'ayant trouvé aucune voiture à louer à la station, il lui avait fallu faire usage de ses pieds pour se rendre chez madame Gray. Il frappa à la porte, et ce fut Lizzie qui vint lui ouvrir.

—Bonsoir, miss Gray, dit-il, et comment va mademoiselle Mc Vane?

—Oh! beaucoup mieux, entrez, entrez monsieur.

Elle ouvrit la porte du salon qui, depuis l'accident, servait de chambre à coucher à Marguerite. Le juge resta un instant debout sur le pas de la porte, surpris et hésitant à la vue du tableau qui se présentait à ses regards. C'était un tableau charmant et qui, bien souvent, revint à la pensée de monsieur Tucker dans les jours de trouble et de douleur qui devaient suivre les joies du moment.

Un feu brillant brûlait dans la cheminée et sa lumière éclatante se réflétait dans le vieux miroir qui surmontait la commode, courait en longs rayons sur le tapis, sur la couverture du lit et éclairait mieux encore que ne le faisait la lampe la tête charmante de notre petite héroïne. Elle était assise dans un grand fauteuil de maroquin rouge, enveloppée dans les plis d'une robe de chambre de cachemire bleu et les cheveux attachés de longs rubans bleus. Elle apparaissait au juge un peu plus pâle peut-être, un peu changée, mais toujours jolie d'une beauté sans rivale.

Assis près de la table sur laquelle était appuyé le bras de Marguerite, se tenait William Gray, lisant à haute voix. Le jeune homme était habillé de ses habits du dimanche, son visage brun et mâle était rasé avec soin et ses cheveux brossés et lustrés.

Le juge ne se cacha point en le regardant, qu'un pareil homme était un compagnon des plus dangereux pour la romanesque enfant. William lisait "The Lady of Lyon." Le juge Tucker fronça le sourcil; il s'avança vers Marguerite avec un air de mécontentement fort marqué.

William en voyant entrer le juge ne se leva point, ne quitta point sa place, se contentant de poser le livre sur la table sans le fermer. En entendant ouvrir la porte, Marguerite avait tourné la tête et prise à l'improviste, n'avait pu empêcher une vive rougeur de se répandre sur ses traits. Il n'en fut nullement de même de William; aucune nuance d'embarras ne se fit jour dans sa contenance; il ôta au juge un léger salut de la tête et attacha sur lui ses grands yeux expressifs.

Quant à Marguerite, elle jeta un cri étouffé en voyant son vieil ami, et son visage couvert d'abord de rougeur, se couvrit au bout d'un moment de la pâleur de la confusion.

Le mécontentement du juge s'augmenta de la honte apparente de l'une et de ce qu'il appelait la hardiesse et l'insolence de l'autre.

—D'après ce que je vois, dit-il en acceptant la chaise que lui présentait Lizzie, il est inutile de vous demander des nouvelles de votre santé, Marguerite.

Quelque chose de sévère dans la voix du juge augmenta encore l'embarras de la jeune fille. Elle voulut parler, s'excuser, mais ne put que balbutier quelques mots en baissant les yeux et en rougissant de nouveau.

William comprenant sans doute, qu'il était de trop, se leva et quitta l'appartement. Le juge ne put s'empêcher de remarquer que son dernier regard s'attachait sur la jeune héritière, et que les yeux de celle-ci, remplis d'émotion, le suivirent jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdu de vue.

—Comment vous trouvez-vous? vous ne m'avez pas encore répondu, Marguerite, dit le juge.

—Je suis mieux, beaucoup mieux, répondit-elle d'une voix étouffée par l'émotion. J'espère, monsieur, que vous avez eu un voyage agréable.

—Oui, assez, dit-il tout soucieux.

—Quand retournez-vous au Sud?

—Demain. Et vous, Marguerite, quand comptez-vous aller à Boston?

—La semaine prochaine; je l'espère, du moins. Le docteur pense que d'ici là je serai assez forte pour voyager. Oh! vous ne savez pas combien je redoute ce voyage!

—Vraiment? Vous êtes donc tout-à-fait fascinée par les habitants de ce cottage?

Elle rougit et baissa les yeux, puis les relevant:

—Non, ce n'est pas cela, dit-elle, mais l'idée du chemin de fer m'épouvante.

—Rien ne vous force à prendre le chemin de fer. Vingt milles seulement vous séparent de Boston, écrivez à Jérome de venir vous chercher en voiture. Avez vous donné de vos nouvelles à madame Welwyn?

—Non, je veux la surprendre.

—Mais vous écrirez à votre grand-père, par moi, n'est ce pas?

—Oh! certainement; si vous voulez repasser demain matin, ma lettre sera prête. Mais si cela doit vous donner trop de peine, je puis l'envoyer à votre hôtel.

—Pas du tout, je viendrai moi-même la chercher. Et, faudra-t-il que je parle de votre accident à votre grand-père?

—Je crois qu'il vaut mieux n'en rien dire. En arrivant à Boston, je lui écrirai une seconde lettre et lui raconterai tout avec force détails.

—Comme vous voudrez. Et... hum!... comment aimez-vous les bonnes gens qui vous ont reçue?

—Mais.... beaucoup.

—Ils paraissent bien bons pour vous.

—Ils le sont en effet.

Le juge s'aperçut, au léger embarras que laissait percer Marguerite, que ce sujet de conversation ne lui plaisait qu'à demi; ceci ne fit que confirmer ses soupçons. Il hasarda une autre question:

—C'est très complaisant de la part de ce jeune Gray de venir vous faire la lecture. Est il dans l'habitude de vous la faire souvent?

Marguerite comprit; elle releva son œil gris chargé d'éclairs, le sang bouillant des Mc Vane monta à son front et le couvrit de la rougeur de la colère.

—Il me fait la lecture lorsque je le lui demande, dit-elle, et j'espère bien qu'il continuera tant que je serai ici.

Nécessairement, ceci mettait fin aux questions du juge; il se leva,

—Ayez votre lettre prête pour demain matin, dit-il.

—Elle sera prête. Et... juge, ne laissez rien soupçonner à grand-papa: il serait si inquiet! si tourmenté!

Et elle lui présentait la main avec un brillant sourire; le nuage avait disparu.

—Il ne saura rien, je vous le promets, mon enfant! répondit monsieur Tucker en serrant sa main dans les siennes. Adieu! A demain!

Lizzie lui ouvrit la porte et, lorsqu'il fut sorti, elle s'avança vers la table à côté de laquelle Marguerite s'était assise de nouveau.

—Miss Mc Vane, dit-elle, William veut savoir si vous désirez qu'il vienne achever la lecture commencée.

—Non, répondit Marguerite, repoussez cette table, Lizzie, et regardez, là,.. dans cette malle... donnez moi mon pupitre, je vous prie, j'ai une lettre à écrire.

Lizzie s'empressa d'obéir, le moindre désir de la petite héritière devenait un ordre pour les habitants du cottage; elle chercha au milieu d'une ou deux douzaines de robes et finit par en retirer un pupitre en papier mâché, garni de dorures qui lui arracha plus d'une exclamation d'admiration.

—Merci Lizzie, dit Marguerite en le recevant des mains de la jeune fermière, mais ce n'est pas tout; pouvez-vous me procurer un encrier?

—Tout de suite, répondit Lizzie, je vais aller en chercher un dans la chambre de mon frère.

Marguerite s'installa près du feu, mit son pupitre sur ses genoux et, dès que l'encrier eût été apporté et que Lizzie se fut retirée, elle se prépara à commencer sa lettre; mais au lieu d'écrire, elle appuya sa tête à son bras et les yeux fixés sur le feu, elle se mit à réfléchir. Quelles images passaient et repassaient dans cette imagination romanesque? Revoyait-elle les sites calmes et verdoyants de la vieille habitation où elle était née? Songeait-elle à son grand-père? à Zelma? à ses chiens? à ses cygnes ou à ses fleurs? Voyageait-elle en pensée dans le tumulte de New-York ou de Boston? Rêvait-t-elle à ses amis, à son fiancé? ou bien son imagination capricieuse restait-elle attachée à ce pauvre cottage dont elle était devenue la souveraine? Dieu seul peut le dire!

Elle poussa un profond soupir, releva ses yeux alourdis, puis s'emparant de la plume, écrivit tout d'une haleine, comme c'était son habitude:

"Cher grand-papa.—Vous devez être bien fâché contre votre petite Marguerite pour ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je n'écrirai pas bien longuement aujourd'hui. Sachez seulement ceci: Je me porte bien et je suis heureuse, bien heureuse grand-papa! Tous ceux qui m'entourent m'aiment et sont bons pour moi. Que cela vous suffise pour le moment. Je vous écrirai une longue lettre, pleine de nouvelles, la semaine prochaine. J'espère que votre goutte n'a rien de dangereux, que Zelma vous a bien soigné, et que vous viendrez tous les deux me rejoindre, bientôt, à Boston. Jusque là, cher grand-papa, je demeure

"Votre dévouée petite fille,

"MARGUERITE"

[A continuer.]

**Livres, journaux, etc.**—La maison B[illegible]ard fait dans le moment l'ouverture des caisses qu'elle a reçues dernièrement de New York, et qui renferment des myriades d'articles tels que livrets, portefeuilles, carnets, papier à lettres, enveloppes, encres, encriers, plumes, porte-plumes, albums, autographes, porte-monnaies, articles se distinguant tous par une originalité et un cachet de bon goût. Par la même occasion la maison a reçu tout un assortiment de livres nouveaux, œuvres classiques, scientifiques et littéraires. De ces dernières il s'en trouve de fort jolies et portant les signatures de romanciers, à juste titre, les plus lus et les plus renommés.

**The Southern Insurance Company.**—Voilà une compagnie qui du premier coup a conquis une place éminente parmi nos chambres d'assurances les plus florissantes et qui, malgré la date récente de sa fondation, possède une clientèle qui va croissant tous les jours. Il est vrai qu'elle est constituée sur des bases très solides et qu'elle offre aux assurés de grands avantages. La moitié des profits est distribuée à ces derniers à la fin de chaque année fiscale (31 décembre). Ils ont en outre le bénéfice de la compte habituel. Quant aux garanties offertes par la compagnie, elles sont complètes, son capital ($300,000) devant rester intact. Il y a aussi une réserve à laquelle il n'est point permis de toucher et qui n'est pour liquider les pertes.

La compagnie a pour président M. Ernest Miltenberger, remarquable pour son habileté administrative, pour vice-président, M. H. Gally dont le nom est fort honorablement connu dans les cercles financiers de la Nlle-Orléans, et pour secrétaire M. Scott McGehee.

**Wagons spéciaux pour les monts Allegheny.**—L'hôtel connu sous le nom de "Cresson Mountain House," et situé au sommet des monts Allegheny a été ouvert récemment à ses habitués et au public. La compagnie du Pennsylvania Railroad a ajouté à ses trains-express de jour, entre Altoona et Cresson, des voitures ouvertes à l'usage des voyageurs qui veulent admirer les incomparables paysages dont est semée cette région montagneuse. La nature y est grandiose qui la captive et absorbe l'attention. En fait de points de vue, nous citerons en première ligne le "Horseshoe Curve," site qui ne le cède en beauté pittoresque à aucun de ceux qui attirent en Suisse les touristes de toutes les parties du monde.

Les trains du chemin de fer de Louisville et Nashville partant d'ici à 8 h. 25 m du matin, arrivent à Steubenville, dans l'Ohio, le matin, de sorte que le trajet de cette dernière point à New York s'accomplit en plein jour. Or la région féerique dont nous parlons plus haut est précisément celle qui s'étend de Steubenville à New York. Les voyageurs la traversent donc et l'admirent en plein loisir. Ceux qui ne changent de sleeper qu'une fois pendant tout le voyage, la substitution d'une nouvelle voiture fraîche et propre à celle partie de la Nlle Orléans s'opérant à Louisville, à 3 heures de l'après-midi.

**Bitter Malakoff.**—Cet amer plus généralement connu sous le nom qu'on a lui, gagne chaque jour dans la faveur publique, ainsi qu'en fait foi son usage très répandu. Le mérite trouve toujours son niveau, s'il en est ainsi des hommes, pourquoi n'en serait-il pas de même des choses? Si M. Walz a éprouvé quelque difficulté à faire connaître le "Malakoff Bitters," il n'en a éprouvé aucune à le faire apprécier, des médecins bien connus ici ont analysé cet excellent tonique et en ont proclamé les qualités nombreuses. L'an dernier M. Walz a fondé en France une succursale de son établissement, et si nos renseignements sont exacts, son délicieux produit y est hautement apprécié des consommateurs.


## REX MAGNUS,"

SUCCES INFAILLIBLE

DU

PUISSANT ROI,

LE

Conservateur de la Nourriture

DIT

HUMISTON.

**Il résout le problème de conserver la nourriture fraîche, pure et saine; et cela, sans considération des saisons et des climats.**

Qu'est-ce que Rex Magnus? Nous répondons dans le langage du *Sun et Item* de Philadelphie, Penn.: "C'est le premier de tous les conservateurs de nourritures," tandis que le *Cultivator*, ce journal orthodoxe, conservateur et toujours digne de foi dit: "Le conservateur de nourriture dit Humiston est la découverte la plus importante du siècle."

Comment se le procurer? Encore répondons nous—tous les épiciers, droguistes et en général ceux qui tiennent magasin le vendent. Si votre épicier ne l'a pas, les fabricants vous en feront parvenir par la poste, le port payé par eux d'avance, un bel échantillon de la qualité de votre choix. Ce faisant, la compagnie s'expose à perdre de l'argent; mais son objet est de répandre l'usage de son produit en le faisant connaître de tout le monde. Les diverses qualités de Rex Magnus, et les différentes façons de s'en servir sont ci-après indiquées. Ecrivez lisiblement et mentionnez la qualité que vous désirez. Ne faites usage que des qualités qui vous sont indiquées; de longues expériences vous en font la recommandation.

"Viandine," pour conserver toutes les viandes, les volailles, le poisson, etc., prix, 50 cts la livre; "Ocean Wave," pour conserver les huîtres, l'eau des huîtres, les palourdes, le homard, etc., 50 cts la livre; "Pearl," pour conserver la crème, $1 la livre; "Snow Flake," pour conserver le beurre, le fromage, le lait, 50 cts la livre; "Queen," pour conserver les œufs, le maïs vert sur l'épi, etc, $1 la livre; "Aqua Vitae," pour conserver les extraits fluides dans l'usage de l'alcool, $1 la livre; "Anti-Ferment" et "Anti-Mold" qui s'expliquent d'eux-mêmes. Rex Magnus est sans goût, pur et inoffensif. On peut parfaitement le substituer à la glace, à la chaleur, au sucre, au sel ou à l'alcool pour la conservation des aliments sans les priver de leurs parfums naturels, sans tenir compte des climats ni des saisons.

**Peut-on en obtenir tout ce qui est affirmé plus haut?**

Nous répondons oui. Le prof. Samuel W. Johnson, du collège de Yale, le dit, et il assure avoir conservé des viandes, des huîtres, de la crème pendant 35 jours dans une pièce où la température était élevée, au moyen du Rex Magnus. Des centaines de personnes il a été seul à trouver ces affirmations d'une exactitude parfaite.

Tout le monde peut comprendre nos prescriptions; elles sont simples: toutes les qualités de Rex Magnus se vendent à des prix modiques; la santé seule qu'elles procurent doit être une raison puissante pour encourager tout le monde à en faire usage, tandis que les avantages qui s'y rattachent—et à si bon compte surtout—font de Rex Magnus l'ami de toute la famille humaine. A tout hasard, envoyez votre adresse par carte postale et procurez-vous une circulaire.

Humiston Food Preserving Co.,

BOSTON, MASS

23 mai—1m—mar,jeu,sam


## ASSURANCES.

### Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

**Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.**

Primes sur les incendies ........ $319,689 40
Primes maritimes.. 126,401 62
Primes de rivières. 35,765 19—$481,856 21
Primes acquises en 1881........ 27,983 10
Total des primes........ $769,839 13
A déduire—
Primes non acquises ........ $261,117 02
Primes remboursées 54,592 99
Réassurances ...... 39,691 88— 355,401 89
Primes nettes acquises........ $414,437 42
Intérêt, loyer et sauvetage........ 45,036 18
$459,473 60
A déduire—
Pertes de feu........ $189,793 62
Pertes maritimes... 43,932 10
Pertes de rivières.. 19,127 64
Total des pertes.. $251,859 36
Dépenses générales, commissions, réductions, taxes, etc. 174,525 25— 426,384 61
Profits nets........ $33,088 99
Ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes........ $145,255 10
Moins dividende de juillet 1882...... 25 000 00— 120,255 10
Surplus........ $153,344 09
A déduire—
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées ........ 46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882 ........ $106,933 83
Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHE.

Argent dans les banques ........ $90,104 79
200 bons des Etats Unis, 4 pour cent. 239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press .... 26,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway........ 1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company.. 10 000 00
30 bons du New Orleans Water Works........ 27,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad........ 27,500 0
1 bon du Battalion Washington Artillerie........ 500
15 actions du New Orleans City Railroad........ 1,290 00
5 actions de la State National Bank.... 595 00
25 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.... 1,260 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company.... 3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club........ 750 0
Propriétés foncières en ville........ 132,940 00
Billets, 1re hypothèque........ 115,027 66
Prêts sur demande. 67,900 00
Billets garantis par nantissement........ 0 00
Billets à recevoir en règlement de primes........ 13,476 68
Primes en cours de collection........ 62,761 87
Dû par agents et en cours de transmission........ 10,645 27
Compte en suspens. 716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées.... 17,601 14— $875,588 62

PASSIF.

Fonds capital........ $500,000 00
Réserve pour primes non acquises 201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées........ 46,410 26
Dividende non réclamé........ 4,215 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company........ 11,400 29
Dû à d'autres compagnies pour réassurances........ 5,511 72
Excédant net comme ci dessus........ 106,933 83— $875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.

JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation de dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte

[Signé] CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le [illegible] 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO, JULES TUYES

### Southern Insurance Company of New Orleans

(Compagnie d'Assurance du Sud de la Nlle-Orléans.

RUE DU CAMP, 31.

CAPITAL........ $300,000

Exposé de ses opérations des six (6) premiers mois et 10 jours (soit du 20 novembre 1882 au 31 mai 1883.)

Primes reçues—
Sur les risques d'incendies........ $62,159 53
Sur des risques de mer........ 6,599 52
Sur des risques de rivière........ 5,586 27
Primes totales........ $74,345 32
Pertes payées
Sur des risques d'incendies........ $3,070 31
Sur des risques de mer 3,419 36
Sur des risques de rivière........ 355 93
$6,845 60
Escomptes et commissions........ 9,686 64
Réassurances et primes remboursées........ 4,961 80 $21,494 04
Surplus........ $52,851 28

ERNEST MILTENBERGER, président.
SCOTT McGEHEE, secrétaire.

Cette compagnie assure aux prix courants en taux du tarif les plus réalis, alloue l'escompte comptant usuel, et en outre, partage entre TOUS ses assurés, à la fin de chaque année fiscale,

**50 pour cent**

de ses profits, après en avoir déduit six (6) pour cent d'intérêt par an sur le fonds-capital.

La charte pourvoit aussi que 25 pour cent des profits soient mis de côté comme fonds de réserve, lequel fonds doit s'accumuler jusqu'à ce qu'il se soit élevé à $300,000, et ne peut jamais être touché et il n'est pour le paiement des pertes après que tous autres fonds de la compagnie (le fonds-capital excepté) auront été épuisés.

Aucune autre compagnie n'offre ces tels avantages ni n'est fondée sur des bases plus solides et plus conservatrices.

Les souscriptions à son fonds-capital sont complètes et entièrement intactes.

La grande libéralité de la compagnie à l'endroit de ses assurés la recommande au patronage du public qu'elle sollicite respectueusement

Pertes promptement et équitablement ajustées et payées. 14juin—1m

## ASSURANCES.

### Compagnie d'Assurances Hibernia de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, 37 RUE DU CAMP.

Douzième Etat de Situation Annuel pour l'Année finissant le 30 Avril 1883.

Primes sur les incendies........ $ 80,826 16
Primes sur les rivières........ 33,445 86
Primes sur les mers 47,672 67
$161,944 69
Non terminées le 30 avril 1882........ 28,917 51 ——$190,862 20
Moins, primes non échues, le 30 avril 1883........ 25,000 00
Primes gagnées de l'année........ $165,862 20
Reçu pour intérêt, loyer, etc........ 19,898 72
Gains totaux de l'année........ $185,760 92
A déduire—
Pertes sur les incendies........ $22,451 50
Pertes sur les rivières........ 7 7-9 70
Pertes sur les mers.. 32,101 92
$62,343 12
Réassurances, primes remboursées et escompte........ 37,750 19
Taxes, Bureau des Réassureurs, etc 17,991 27
Dépenses générales, salaires, fournitures de bureau, etc........ 19,489 85 —— 137,574 43
Profits nets........ $48,186 49
l'actif suivant:
Comptant en caisse........ 33,470 98
Prêts garantis par hypothèques ou nantissements........ 198,997 45
Billets à recevoir........ 13,646 79
Immeubles........ 117,166 99
Primes en voie de perception........ 27,686 15
Actions, Bons, etc........ 95,714 20
Meubles et installations de bureau........ 5,133 45
$491,815 01

L'exposé qui précède est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN HENDERSON, Président.
THOS F. BRAGG Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 9 juin 1883.

Signé sous serment devant moi à la Nouvelle Orléans, Lne, ce 9me jour de juin 1883.

WM. J. CASTELL, Notaire.

A une élection tenue le LUNDI, 7 mai 1883, les messieurs dont les noms suivent ont été désignés aux fonctions de Directeurs

John Henderson, Jno H Hanna,
Thos. Smith F. J. Gasquet,
W. J. Castell M. E. Garvey,
Jno. T. Gibbons, Geo. McCloskey,
Wm Hart, Amédée Couturié,
E. Gauche, Richard Herrick,
Elv. Irwin.

Et, à une réunion des Directeurs le 11 mai 1883, JOHN HENDERSON a été élu Président, THOMAS SMITH Vice-Président, et THOMAS F. BRAGG Secrétaire de la Compagnie.

Le Bureau d'Administration a déclaré un dividende de Cinq Pour Cent, faisant 10 pour cent d'intérêt sur le capital pour l'année, et Dix pour Cent de dividende sur les primes nettes payées par les actionnaires, en sus de l'escompte à eux déjà rendu, payable le 15 juin 1883.

THOS F. BRAGG, Secrétaire.

21 juin—1 mois—DimMaJe


**LES HOMMES** et les femmes qui souffrent savent déjà que chacune des maladies qui affectent le corps humain a une cause spéciale et distincte et que chacune exige pour amener la guérison un mode de traitement différent. Il suffit d'un moment de réflexion pour se convaincre que tous les remèdes apocryphes que l'on recommande au public comme guérissant en bloc les maladies les plus disparates n'ont absolument aucune valeur et doivent entrer dans la catégorie des humbugs.

**LES PAUVRES GENS,** ceux qui possèdent quelques moyens et même les personnes qui sont à leur aise ont tous [illegible] des prix exorbitants que leur demandent les médecins. C'est pour eux un lourd fardeau. Ils constatent aussi qu'après être appauvris en frais de médecins ils n'en sont pas plus avancés, et qu'ils ont jeté leur argent par les fenêtres. Pour remédier à cet état de choses nous offrons aux malades **Wheeler's No 96 Sure Remedies.** Il y a un remède pour chaque maladie car nous ne prétendons pas avec le même médicament guérir plus d'une maladie. Comme la valeur de ces remèdes a été établie par le temps, nous sommes prêts à **rembourser l'argent** dans tous les cas où ils n'auront pas produit la guérison. Ils se composent exclusivement de principes végétaux ne pouvant jamais faire de mal, et guérissent infailliblement les maladies pour lesquelles ils sont prescrits.

**LE RHUMATISME,** la goutte, la raideur des jointures, la sciatique et la névralgie se guérissent positivement par l'usage de "**Wheeler's No 96 Rheumatic Remedy.**" Dans les plus mauvais cas, ceux qui existent **depuis longtemps**, quelque sérieux et quelque **douloureux** qu'ils soient, non seulement nous soulageons, mais nous **guérissons positivement** d'une manière permanente. Si nous ne réussissons pas nous remboursons l'argent des sommes que vous aurez perdu si vous n'êtes pas délivré de vos souffrances. Le prix de "**Wheeler's No 96 Rheumatic Remedy**" est de $1; il suffit seulement pour l'obtenir chez les pharmaciens ou par la malle franco, si l'argent nous est envoyé. Nous prenons des timbres de poste.

**LES FEMMES MALADES.** Beaucoup de femmes douées par la nature d'une jolie figure de formes irréprochables d'un teint admirable des plus belles qualités physiques et morales, deviennent vieilles et ridées avant le temps perdent les couleurs de la santé et le brillant du regard éprouvent une langueur mortelle et une irritation nerveuse qui leur rend la vie insupportable. Cet état est causé par les affections spéciales aux femmes et que leur modestie les porte à dissimuler. [illegible] ce que vous vous devez, ce que vous devez à votre famille et à Dieu. Vous êtes tenue de vous guérir et de recouvrer la santé qui est un don du ciel. "**Wheeler's No 96 Prescriptions**" sont agréables à prendre, ne renferment rien de nuisible et quels que soient l'âge et la condition de la malade ne produisent jamais de mauvais effets, ils guérissent sûrement les affections auxquelles les femmes sont sujettes. Si la malade ne guérit pas, son argent lui sera remboursé. Si vous avez le teint jaune, un mal de tête constant ou intermittent, des douleurs au dos, une suppression de menstrues, des irrégularités quelconques accompagnées de maux de tête, d'irritation nerveuse, d'hystérie, etc., vous vous rétablirez en prenant "**Wheeler's No 96 Prescription "B"**". Si vous éprouvez une sensation de chaleur et des palpitations dans le cœur, et si vous perdez souvent connaissance, si vous avez la leucorrhée ou des pertes blanches, une sensation de brûlure en urinant, si vous avez un dépôt rougeâtre ou blanc dans votre urine, si vous avez la peau causée et sèche, "**Wheeler's No 96, Prescription "C"**", vous sont agréables d'une manière permanente. "**Wheeler's No 96 Prescriptions "B" et "C"**" coûtent 50 cts chacune, on se les procure chez les pharmaciens ou par la malle si l'argent nous est envoyé. Nous prenons des timbres.

**CATARRHE.** Il est inutile de décrire les symptômes de cette maladie qui abrège la vie et mine les forces de tant de malheureux, vieux et jeunes, lesquels souffrent de sécrétions empoisonnées de la gorge et d'écoulements empoisonnés du nez, leur haleine devient fétide, ils se sentent envahis par une faiblesse et une langueur mortelles. Si on ne parvient pas à enrayer la maladie, ils perdent le goût, la voix, l'acuité de la vue, la mémoire et l'ouïe et marchent à une mort prématurée. Des recherches faites en Amérique, en Europe et dans l'Orient ont produit "**Wheeler's No 96 Instant Relief and sure cure for catarrh**", remède qui ne renferme aucun principe dangereux. Argent remboursé si tous les cas aigus ou chroniques ne sont pas guéris. Prix, $1, chez le pharmacien ou les soussignés.

"Wheeler's No 96 Cure for Kidney and Liver Troubles" guérit la faiblesse et le mal de reins, l'inflammation des reins ou du foie. Prix $1.

"Wheeler's Vegetable Pills" sont le seul remède qui guérisse la constipation, en communiquant à l'intestin une action naturelle, sans employer de purge et sans douleur. Prix, 25 cts chez les pharmaciens ou par la malle.

"**Wheeler's Nervine Tonic**", pour l'abattement moral, la perte de vigueur virile, la langueur, la faiblesse ou la fatigue du cerveau est sans pareil. Prix 25 cts.

**NOUS GARANTISSONS** la guérison dans tous les cas ou nous rembourserons l'argent. Nous mettons nos prix pour ces remèdes à moins d'un vingtième du prix demandé par d'autres pour des remèdes que vous prenez au hasard, et nous **sollicitons spécialement** le patronage des personnes qui ont essayé d'autres remèdes sans avoir obtenu de résultat ou qui ont payé des comptes de médecine sans avoir été guéries par eux.

**COMMENT OBTENIR** ces remèdes? Demandez les à votre pharmacien. S'il ne les a pas écrivez aux propriétaires en leur envoyant le prix en argent ou en timbres poste. Ils vous seront expédiés immédiatement franco, par la malle. On sollicite des correspondances. S'adresser bien lisiblement à

L. WHEELER & Co.,
No 96 W. Baltimore Street,
Baltimore, Md.

31 août 1an—MerAV VAC


## ETATS UNIS D'AMERIQUE

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

CE VINGT-TROISIEME JOUR DU MOIS de Juin, en l'an de Notre Seigneur mil-huit cent quatre vingt-trois et la cent-septième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique,

Pardevant moi OMER VILLERE Notaire Public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés.

**Ont personnellement comparu:**

M. MICHEL MUSSON Président, et M. ESPY W. H. WILLIAMS, Secrétaire du **MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION**, une corporation dûment organisée d'après les lois de cet Etat, selon acte d'incorporation passé pardevant moi, Notaire, le 10 Mars 1883, lesquels comparants, dans leurs susdites capacités officielles, ont chacun déclaré que, en vertu des dispositions contenues dans la Charte de la dite Association, et d'une résolution de son Conseil de Direction, adoptée à leur assemblée du 16 mai 1883, une assemblée générale des souscripteurs à la dite corporation fut convoquée à son bureau, Vieille Banque des Citoyens, coin Royale et Douane, dans le but de soumettre et de prendre en considération des additions et altérations au dit acte d'incorporation de la dite Association; Que la dite assemblée fut tenue conformément à la dite convocation et après les délais et notifications requis par la loi, au bureau de la dite Association, ce vingt-troisième jour du mois de Juin 1883, de midi à deux heures P. M., et qu'à la dite assemblée, tous les souscripteurs présents, ou représentés, ont unanimement voté pour les additions et altérations suivantes à l'acte d'incorporation du dit MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, et les ont adoptées ainsi qu'il suit.

**ARTICLE II.**

Section 8.—Il sera laissé à l'option des souscripteurs de faire ou de ne pas faire le dépôt de dix pour cent requis par la section 2 de cet article.

Section 9. Tout souscripteur devra opter au moment de souscrire, mais celui qui se sera décidé à ne pas faire le dépôt de dix pour cent à ce moment, aura le droit de le faire à n'importe quelle époque subséquente pendant le terme de la police, et alors aura droit, pour le bénéfice du mineur, aux intérêts, du jour du paiement au jour fixé dans la police, ou au jour du décès de l'assuré avant cette époque, quand le dépôt original sera remboursé conformément à la section 4 de cet article.

Dans quelque temps que le dépôt est fait, le taux des primes sera remis au taux spécifié dans le sommaire contenu dans la section 2 de cet article, sujet à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les taux du dit sommaire.

Section 10.—Quand on ne fera pas le dépôt de dix pour cent, les primes ou le montant de la police seront aux taux suivants, par $1000, payables annuellement d'avance, sujets à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux.

TABLE C. Primes annuelles payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait—Primes NON remboursées en cas de décès avant la date fixée dans la police.

| Age | Annuellement par $1000 | Age | Annuellement par $1000 |
|---|---|---|---|
| 0 à 1 | 32.27 | 11 à 12 | 87.19 |
| 1 à 2 | 33.60 | 12 à 13 | 98.78 |
| 2 à 3 | 36,-3 | 13 à 14 | 113.72 |
| 3 à 4 | 40.18 | 14 à 15 | 13-.75 |
| 4 à 5 | 43.76 | 15 à 16 | 15-.21 |
| 5 à 6 | 47.70 | 16 à 17 | 195.87 |
| 6 à 7 | 52.12 | 17 à 18 | 247.64 |
| 7 à 8 | 57.10 | 18 à 19 | |
| 8 à 9 | 62.91 | 19 à 20 | |
| 9 à 10 | 69.62 | 20 à 21 | |
| 10 à 11 | 77.59 | | |

Des polices pour des sommes au dessous ou au dessus de $1000 à des primes directement plus ou moins fortes.

Section 11.—Quand une contre assurance sera désirée et effectuée, sous un contrat spécial pour garantir, en cas de décès du mineur, le remboursement au souscripteur, du montant exact des primes sans intérêt, qui auront été payées du jour de souscription au jour du décès ainsi qu'il est établi en la section 7 de cet article, le taux des primes sur des polices de $1000 payables annuellement d'avance, seront comme suit, sujets à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux.

TABLE B.—Primes annuelles, payables d'avance pour une police de $1000 sur laquelle le dépôt de dix pour cent EST fait. REMBOURSEMENT des primes sans intérêt en cas de décès avant la date fixée dans la police.

| Age | Annuellement par $1000 | Age | Annuellement par $1000 |
|---|---|---|---|
| 0 à 1 | 32.0- | 11 à 12 | 80.63 |
| 1 à 2 | 33.24 | 12 à 13 | 91.87 |
| 2 à 3 | 35.11 | 13 à 14 | 10-.69 |
| 3 à 4 | 37.07 | 14 à 15 | 12-.62 |
| 4 à 5 | 40.38 | 15 à 16 | 14-.-0 |
| 5 à 6 | 43.79 | 16 à 17 | 179.97 |
| 6 à 7 | 47.80 | 17 à 18 | 22-.84 |
| 7 à 8 | 52.42 | 18 à 19 | 311.41 |
| 8 à 9 | 57.89 | 19 à 20 | 475.24 |
| 9 à 10 | 64.18 | 20 à 21 | 966.09 |
| 10 à 11 | 71.95 | | |

Des polices pour des sommes au dessous ou au dessus de $1000 à des primes directement plus ou moins fortes.

TABLE D.—Primes annuelles, payables d'avance pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait. REMBOURSEMENT des primes, sans intérêt en cas de décès avant la date fixée dans la police.

| Age | Annuellement par $1000 | Age | Annuellement par $1000 |
|---|---|---|---|
| 0 à 1 | 40.59 | 11 à 12 | 92.44 |
| 1 à 2 | 39.33 | 12 à 13 | 101.31 |
| 2 à 3 | 41.85 | 13 à 14 | 119.58 |
| 3 à 4 | 44.74 | 14 à 15 | 138.96 |
| 4 à 5 | 48.11 | 15 à 16 | 164.79 |
| 5 à 6 | 51.95 | 16 à 17 | 200.89 |
| 6 à 7 | 56.33 | 17 à 18 | 255.19 |
| 7 à 8 | 61.44 | 18 à 19 | |
| 8 à 9 | 67.44 | 19 à 20 | |
| 9 à 10 | 74.25 | 20 à 21 | |
| 10 à 11 | 82.57 | | |

Des polices pour des sommes au dessous ou au dessus de $1000 à des primes directement plus ou moins fortes.

Section 12.—Que la section 3 de cet article sera à l'avenir ainsi qu'il suit: "Le dépôt de dix pour cent et les primes annuelles nettes porteront intérêt à quatre pour cent (4 p0) par an, *composé* de la date du paiement jusqu'à la maturité de la police ou jusqu'à la mort de l'assuré avant cette époque.

Section 13. Que la clause conditionnelle dans la section 5 de cet article, savoir: "Les fractions au dessous et jusqu'à cinquante piastres ne seront pas comptées dans les polices sus mentionnées, et les fractions au dessus de cinquante piastres y seront comptées pour cent piastres" ne s'appliquera qu'aux polices *réduites* émises d'après l'alinéa "a", et non aux polices acquittées (paid up) émises d'après l'alinéa "b".

Section 14.—Que l'alinéa "b" de la section 5 de cet article sera à l'avenir comme suit: une police acquittée (paid up) pour le montant collectif exact des primes payées sur la police endossée payable au mineur à l'époque fixée dans la police quand il ou elle aura atteint vingt-et-un ans, ou, en cas de contre assurance payable au souscripteur, ou à son substitut, sur preuve du décès du dit mineur s'il meurt avant cette époque.

**Et les dits comparants**, dans leurs susdites capacités respectives de Président et Secrétaire, ont déclaré que par les présentes au nom des souscripteurs du dit MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, ils proclament et publient les additions et altérations sus récitées faites à l'acte d'incorporation de la dite Association, lesquelles seront désormais partie de l'acte d'incorporation de la dite Association, et seront obligatoires sur les souscripteurs et tous ceux que les présentes pourront ou pourraient concerner.

**Et les dits comparants** m'ont là-dessus requis d'enregistrer les dites additions et altérations dans mes archives, et de les faire enregistrer au bureau du conservateur des hypothèques en cette ville et paroisse, ainsi que la loi le requiert.

**Dont acte**, fait et passé en mon étude jour, mois et an ci-dessus, en présence de A. J. Villeré, et Paul Fournier, de cette ville, témoins compétents, qui ont signé les présentes avec les comparants et moi notaire, après lecture faite.

Signé.
MCH. MUSSON,
ESPY W. H. WILLIAMS.
A. J. VILLERÉ.
PAUL FOURNIER.
OMER VILLERÉ, Notaire.

Je soussigné, Conservateur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes, que l'Amendement à l'Acte d'Incorporation du Minors' Mutual Life Insurance and Tontine Association, a été ce jour enregistré en mon bureau au livre No 226, page 469 et seq.

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1883.
EUGENE MAY Conservateur.

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans }

Je soussigné, Omer Villeré, notaire public, certifie que ce qui précède est une copie correcte de l'Amendement à l'Acte d'Incorporation du "Minors' Mutual Life Insurance and Tontine Association" et du certificat du Conservateur des Hypothèques qui y est attaché, le tout dans mes archives.

En foi de quoi, j'ai signé les présentes et y appose mon sceau, à la Nouvelle-Orléans, ce vingt-troisième jour du mois de juin A. D. 1883.

OMER VILLERÉ, Notaire.

## TRAMWAYS

OU

CHEMINS DE FER URBAINS

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

### Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

### Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

### Ligne des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, en celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent, les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano. La ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la vieille Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

### Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay; ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr Lamm. On gagne ainsi Carrollton que les cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

### Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

### Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

### Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies. Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

### Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal et la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

### Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll, et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

### Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à la jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

### Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

### Lignes de la rue St. Charles

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars* par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette, [illegible]

### [illegible] de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les cars suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive [illegible] du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Canal; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

### Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même qu'au coin de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. Le même car sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

### Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Lanarpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

### Upper Magazine Line.

Station de départ, coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

### Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

[illegible] des Fair Grounds. [illegible]

### [illegible] et de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia près [illegible] Chicago, St Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer Jackson. Parcours: Rue [illegible] Carondelet. Carondelet jusqu'à l'Esplanade. Esplanade [illegible] Decatur. Decatur jusqu'aux [illegible], 3ème district, [illegible] chemin de fer du lac [illegible], on peut prendre le train [illegible] Milneburg, sur ce rive du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, rue Royale, la rue St-Charles, [illegible] walk, la rue Dryades et la [illegible]


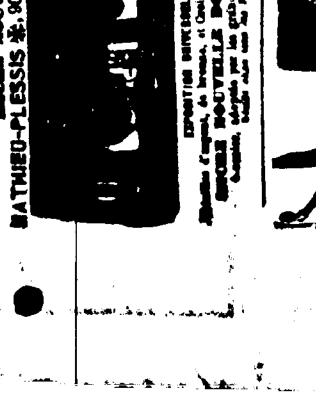

ENCRE JAPONAISE
CONSERVATIVE
Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des **Copies parfaites** un mois **même après** l'écriture.
**Encre Moderne**
Noire en écrivant
restant
toujours limpide.
*Dépôts chez tous les papetiers du monde entier.*
E. ANTOINE & FILS
PARIS.

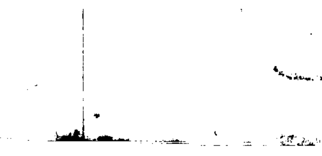

**SIROP de RAIFORT IODÉ**
de GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris
*Depuis vingt années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour remplacer l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.*
Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif.

**ASTHME**
**CIGARETTES INDIENNES**
au Cannabis Indica de
**GRIMAULT & Cie**
*Pharmaciens à Paris.*
Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.
*Dépôt à Paris: 8, Rue Vivienne*
ET PRINCIPALES PHARMACIES

**VERITABLES INJECTION ET CAPSULES RICORD**
DE C. FAVROT
GUERISON CERTAINE
Des Ecoulements anciens ou récents
Pour mieux tromper les malades, des contrefacteurs, se dissimulant pour la vente en gros, recouvrent le produit qu'ils fabriquent d'une prétendue signature du Dr Ricord. Le public doit rejeter comme contrefaçon dangereuse tout médicament Ricord qui ne porte pas le nom et la signature:
**C. FAVROT**
PHARMACIEN, 102 rue Richelieu, Paris
Seul dépositaire et [illegible] 30 ans des formules authentiques du Dr Ricord.
Dépôt: à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Montreuil et chez M. Cusachs, Droguistes.